

# LES NOUVELLES MUSICALES

ADMINISTRATION  
Rédaction, Publicité :  
40, rue du Collisée, 40  
PARIS (8<sup>e</sup>)

Téléphone : Balzac 17-47

ORGANE DE PROPAGANDE

DE  
" LA MUSIQUE POUR TOUS "

Association ayant pour but le développement en France de l'éducation musicale et du goût de la musique par l'organisation de concerts populaires

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15  
de chaque mois

ABONNEMENT : 1 AN

Paris, Seine, Départements 15 fr.  
Étranger. . . . . 22 »

## ÉCONOMIES

Nous nous excusons pour le retard apporté, pour des raisons indépendantes de notre volonté et principalement en raison des fêtes de Pâques, dans la parution du présent numéro.

D'autre part, afin de mener à bien la lourde tâche que nous avons entreprise dans une période particulièrement difficile, nous avons résolu de faire paraître *Les Nouvelles Musicales* une fois par mois sur douze pages au lieu de huit.

Nous espérons que nos lecteurs et nos abonnés, qui nous témoignent si souvent, en France comme à l'Étranger, leur bienveillante sympathie, approuveront la décision que nous avons dû prendre au bout d'un an d'expérience.

Nos concerts continueront à être organisés en aussi grand nombre que possible, tant à Paris qu'en banlieue. Ce mois-ci ils seront donnés à St-Denis, à Gennevilliers, au Foyer de l'Ouvrière, au Prés-St-Gervais et Rue Buffault.

Nous souhaitons, au moment où une circulaire ministérielle tend à restreindre les moyens de diffusion de la musique dans notre pays, recueillir l'agrément de tous ceux qui nous ont donné, sans compter une précieuse collaboration.

Le prochain numéro des *Nouvelles Musicales* du 15 Avril sera dédié à G. F. Hændel.

*Les Nouvelles Musicales* ont honoré dans leurs premiers numéros Gabriel Fauré, Claude Debussy, Camille St-Saëns, César Frank, Charles Gounod, Hector Berlioz, Georges Bizet, J. S. Bach, J. Massenet, G. Rossini, J. Offenbach, F. Chopin, Palestrina, la Chanson Française, Jean-Philippe Rameau, André Messager, Franz Schubert, Ch.-M. Widor, W. A. Mozart.

## SOMMAIRE

	Pages
La musique religieuse (suite). - Echos harmoniques. - Sous d'autres Cieux : La musique au Vatican . . . . .	2
La musique religieuse pendant la crise par Maurice Dumesnil . . . . .	3
Historique de la Passion. - De l'origine et de l'usage des cloches . . . . .	5
Notre première enquête . . . . .	6
La musique synagogale par Algazi . . . . .	7
Les concerts de " La Musique pour Tous " . . . . .	8

## LA MUSIQUE RELIGIEUSE



GIOVANNI PERGOLESE (1710-1736)

Quels sont les principes qui doivent guider dans le choix de la musique religieuse? Comment déterminer que tel motet ou telle pièce d'orgue mérite vraiment cette qualification de

(1) Cet article nous a été communiqué par M. l'Abbé Delépine.

musique religieuse tandis que telle autre en est indigne?

Nous ne croyons pas pouvoir répondre à cette question qui intéresse tous nos lecteurs qu'en leur donnant un remarquable discours, prononcé il y a bien longtemps, par Mgr Plantier, devant les élèves de la maîtrise de Nîmes.

Ce discours est tout un programme qui n'a pas moins d'actualité de nos jours qu'à l'époque où il fut prononcé.

Messieurs,

Il faut de la musique religieuse au culte catholique; pour avoir de la musique religieuse, il faut ressusciter la gloire des an-

simple ou profonde mais toujours accentuée, qui se déroule dans tous les détails de la période musicale. C'est que la succession des notes, avec toutes les variations par lesquelles elle passera, en soit le développement logique et continu. C'est que les mouvements tantôt détachés des parties, en reçoivent leur impulsion, comme les évolutions des divers corps d'une armée obéissent à la pensée du général qui les commande. C'est enfin que si elle se voile quelques instants, ce ne soit jamais d'une manière absolue, et seulement pour préparer et multiplier, par un sentiment passager d'inquiétude, le bonheur qu'on aura bientôt à la voir reparaître avec un nouvel éclat. Ainsi fait ce grand fleuve, qui se cache un moment sous les arbres séculaires de ses bords, mais laisse toujours deviner et suivre son cours au murmure de ses eaux, et reparait, à quelques pas plus loin, avec des flots argentés par les feux du soleil.

Nous tenons infiniment, pour notre part, à ce que ces qualités existent dans la musique religieuse. A nos yeux elle ne peut faire quelque bien que par là, parce que c'est par là seulement qu'elle peut saisir les âmes. Et voilà aussi pourquoi nous aimons à ne faire exécuter, en général, que les œuvres des grands maîtres; ce sont eux qui possèdent, par excellence, cette idée musicale lumineuse, ferme, suivie, féconde, remplissant de son souffle les chœurs mêmes les plus compliqués, transpirant enfin à travers tous les accords, avec un accent si net et si pénétrant, qu'elle enlève toutes les âmes et les associe aux pieuses émotions dont elle palpite elle-même. Voilà surtout l'incomparable mérite de l'incomparable Mozart. Jusque dans les combinaisons les plus savantes et les plus profondes, son intention musicale reste visible et brillante comme un rayon de feu.

Outre la netteté, nous voulons encore que le thème musical ait de la convenance, de la dignité et de la mesure dans la variété. Les diverses fêtes de notre année liturgique appellent et justifient des tons divers dans les chants qui se mêlent à leur célébration. Ainsi, Noël autorise et demande une musique simple et pastorale; le grand prodige de la Résurrection admet et réclame une musique élevée et triomphante. On peut, dans les jours consacrés à la Sainte-Vierge, se livrer à toutes les joies ou à toutes les douleurs de l'amour filial. Ces nuances ne sont pas seulement permises, elles sont obligatoires. La piété des fidèles les attend et les prescrit.

Rien n'est plus inadmissible que ce système de fausse gravité qui prétend ramener toutes les compositions lyriques à un mode uniforme, et faire de la musique religieuse une sorte d'élegie perpétuelle. Mais, en permettant à la musique de s'élever, de s'abaisser, de soupier ou d'éclater suivant la nature, l'objet et le moment des cérémonies auxquelles elle se rattache, nous lui marquons une limite qu'elle ne doit pas franchir. Naïve, elle ne doit pas être triviale; si elle est plaintive, elle ne peut l'être jusqu'à la fadeur. Qu'elle ait des élans, je le veux bien; jamais des emportements passionnés. L'éclat ne lui est pas défendu; mais ne la faites pas tumultueuse. Sous quelque forme qu'elle se produise, quelque orde de sentiment qu'elle exprime, la divine majesté du sanctuaire lui commande de se contenir et de se respecter elle-même.

Même règle pour le rythme, c'est-à-dire pour le mouvement musical. Il est une école qui voudrait dans la musique une marche perpétuellement lente, compassée, je dirais presque assoupissante. Nous ne pouvons admettre ce principe. Que la gravité domine dans la marche, et, si j'ose le dire, dans l'allure de la musique religieuse, je le conçois et je l'approuve. Mais il faut aussi qu'à certains moments le chant s'anime et s'élançe comme les sentiments qu'il traduit.

Dieu lui-même nous invite à le faire. Le grand concert que la nature chante à sa gloire, se fait en général sur un rythme empreint d'un calme sublime. Mais n'est-il pas des heures où, si je puis ainsi parler, la mesure s'accélère? N'avez-vous pas un mouvement précipité dans le vol bruyant de la tempête, dans les éclats répétés du tonnerre, dans le fracas des vagues qui se pressent en mugissant sur les bords de la mer? La poésie biblique à son tour, n'a-t-elle pas de temps en temps des ailes rapides comme celles de la foudre? Et croit-on que la musique, autrefois destinée à

32 Caspi D. D. G. seconda Lucia à 4 Voci. 2 Org. 2 Viol. 2 Viola 2 Basso

Ball. 1. (Sulzaphell, Seite 1, ohne Sätze; Originalgröße)  
Manuscrit d'une passion de J.-S. Bach

l'interpréter, fût toujours froide et sans élans? Ne soyons pas plus sévères que Dieu.

Il y a certains rythmes essentiellement sautillants, tourbillonnants, ondoyants et moudains: pour ceux-là n'en faisons jamais usage; ils seraient une inconvenance. Mais il en est d'autres qui, tout en étant accentués, rapides, brillants, n'éveillent ni souvenirs, ni émotions profanes; pour ceux-ci, nous permettons, sans scrupule, qu'on en use avec une discrète sobriété. Il nous semble que rien n'oblige la musique religieuse à composer constamment son pas sur le rythme d'une marche funèbre, et qu'il peut y avoir d'autres cadences que celle du « Libera ».

Tels sont, mes chers enfants, les principes dont nous nous sommes inspirés dans la formation de votre répertoire musical. Secondés dans leur application par le tact et le discernement éclairés de vos maîtres, nous avons réuni dans votre trésor des diamants peu nombreux, mais d'une haute valeur. Nous les avons empruntés à toutes les écoles et à toutes les grandes époques. Nous les avons choisis variés, afin que vous puissiez voir le génie musical dans ses principales nuances; et ces diverses compositions, avec des différences profondes, sont toutes marquées d'un caractère éminemment religieux.

Notre plus cher désir, maintenant, est que votre goût se formant et s'élevant au contact de ces grands modèles, vous entriez à pleines voiles dans les vraies traditions de la musique chrétienne, et que si jamais vous écriviez à votre tour des œuvres lyriques, on reconnaisse, dans vos inspirations, le souffle des auteurs immortels dont la voix et les chants auront pour ainsi dire bercé votre jeunesse artistique dans cette humble maîtrise.

## La Musique Religieuse pendant la crise

Dans la période de crise sans précédent que nous traversons, l'art musical souffre en premier lieu d'une situation qui oblige chacun à des restrictions et à des économies. Sociétés symphoniques, professeurs, groupements de musique de chambre, tous ceux et toutes celles dont les activités sont liées à la vie musicale française et dépendent d'elle pour leur subsistance ont vu leurs ressources diminuer dans des proportions considérables. Il y a là une situation fort inquiétante, non seulement si on l'envisage du point de vue de l'intérêt particulier proprement dit, mais aussi en ce qui concerne le « standing », la qualité des manifestations artistiques. Manque de ressources pour les répétitions nécessaires, exécutions le plus souvent improvisées et sans le « fini » si désirable, laisser-aller de la part des responsables découragés par un manque total de solidarité et de coopération. Il faudrait écrire un volume sur

cet- question ! Et comme elle sort un peu des limites et de l'espace dont je puis disposer aujourd'hui, je me bornerai à signaler aux maîtres de chapelle, très touchés eux-mêmes par des budgets de plus en plus réduits, deux œuvres nouvelles qui s'adaptent parfaitement aux circonstances de l'heure présente, en raison de leur simplicité relative et de la souplesse avec laquelle l'élément vocal et instrumental a été traité par les auteurs.

La première de ces œuvres est un « Requiem Français » d'Edouard Mignan, Grand Prix de Rome, organiste de Saint-Thomas-d'Aquin et de la Madeleine où il assume, en raison de l'état de santé du maître Dallier, la presque intégralité des fonctions de titulaire. Edouard Mignan est bien connu des amateurs de musique religieuse. C'est lui qui écrivit, il y a quelques années, la somptueuse « Messe du Centenaire de l'Ecole Centrale », exécutée solennellement lors de la célébration de cet anniversaire à l'église Saint-Nicolas-des-Champs, sous la direction de l'abbé Lepage. D'ailleurs c'est à la suggestion de l'abbé Lepage que les deux œuvres qui font l'objet de cet article furent écrites sous la forme spéciale d'instrumentation que je signalerai plus loin: l'excellent maître de chapelle de Saint-Nicolas des Champs, véritable amateur dont le dévouement à la musique est sans cesse en éveil, connaît en effet, admirablement et mieux que quiconque, les difficultés de réalisation pratique mentionnées plus haut.

Le « Requiem Français », œuvre importante, se maintient toutefois dans une concision bien en rapport avec son titre et avec le génie particulier de notre race. Sa durée n'est que de trente-cinq minutes environ. Chacune de ses parties, en pieux hommage, est dédiée à la mémoire d'un maître ou d'un ami. Voici le « Requiem » offert à celle d'Alexandre-Guilmant, qui forma, dans sa classe du Conservatoire, le grand talent d'organiste d'Edouard Mignan. Le « Kyrie », à Paul Vidal; « Hostias et Preces », à l'abbé Christian de Berthier; le « Sanctus », à Roger Boucher; le « Pie Jesu », à Marc Delmas; l'« Agnus Dei », à Joseph Boulnois; le « Libera me », enfin, à Charles Lenepveu.

Il y a dans cette œuvre une homogénéité qui frappe dès la première audition. Les différents morceaux sont écrits avec une grande unité de sentiment et de style. On y trouve, à côté de thèmes empruntés à la liturgie, des mélodies d'une couleur curieusement mineure, nostalgique et mélancolique, parfois teintée d'orientalisme, et des passages de véritable intensité dramatique et effective. Le « Libera me », notamment, a grande allure; et l'ouvrage se termine sur un émouvant rappel de la première idée du « Kyrie ». Exécuté en première audition le 17 octobre dernier, il produisit sur les auditeurs une impression profonde.

Il convient d'en dire autant de la cantate « Nuit de Noël » de Mlle Evangéline Lehman, que l'infatigable abbé Lepage, à qui elle est dédiée, fit entendre le 24 décembre à la messe de minuit de la même paroisse. Le style est ici tout différent. Empreint

d'une grande simplicité, il exprime avec grande justesse la ferveur du texte tiré de l'Evangile dont il est le commentateur musical très fidèle. Dans cette cantate qui dure seulement une vingtaine de minutes, tout est lumière et fraîcheur. L'auteur a puisé largement dans le trésor des vieux Noëls de nos provinces, adaptés à l'ensemble avec un goût très sûr et une louable discrétion. Ils s'harmonisent à merveille aux pages d'inspiration originale. Dans le « Prélude », l'auditeur se trouve transporté au milieu des anémones en fleur, cependant que « là-haut, parmi les champs d'étoiles, scintille la gloire du Seigneur ». L'inénarrable mystère se déroule ensuite dans une atmosphère doucement mystique; les soli, duos et ensembles alternent harmonieusement, puis c'est l'épisode charmant du « Sommeil de l'Enfant Jésus », véritable trouvaille mélodique, les joyeux carillons de la Nativité, et l'hymne final à la gloire de Dieu.

Mlle Evangéline Lehman était déjà bien connue par son remarquable oratorio « Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus » exécuté nombre de fois déjà à Paris et en province, et qui lui valut, l'été dernier, la médaille d'argent du ministère des Affaires étrangères, remise par le maître Ch.-M. Widor, en hommage du Gouvernement à une musicienne d'une nation amie qui avait si bien chanté l'un des plus touchants épisodes de notre Légende Dorée. La « Nuit de Noël » est pour elle un nouveau succès qu'il convient de signaler tout particulièrement, car cette œuvre renferme le véritable esprit de la veillée miraculeuse, dont il est l'expression fidèle et je pourrais dire presque unique en son genre.

Quant aux moyens d'exécution du « Requiem » et de la « Nuit de Noël », ils sont, je le répète, fort simples. En dehors de la maîtrise normale et de ses solistes, la partition ne comporte que l'orgue, une partie de violons, une de violoncelles et une de basses. Dans la « Nuit de Noël », les soli sont écrits dans une tessiture telle qu'ils peuvent être chantés par les voix de soprano ou contralto, baryton ou basse, selon les moyens vocaux dont on dispose, il y a, « ad libitum », une partie de harpe ou piano, et de cloches. Pour les deux ouvrages, les cordes peuvent être utilisées en grand ou petit nombre. La façon dont elles sont traitées en relation à l'orgue et aux chœurs permet d'atteindre une impression de puissance orchestrale considérable, sans avoir recours à des masses qu'il est actuellement si ardu d'arriver à réunir. En signalant ces œuvres nouvelles à l'attention des maîtres de chapelle, j'ai la certitude de leur rendre un service artistique, car ils trouveront en elles le moyen de renouveler un répertoire un peu fatigué, et cela sans s'engager à des dépenses onéreuses, tout en se maintenant à un niveau dont le souci de pure musicalité leur commande de se montrer particulièrement jaloux.

Maurice DUMESNIL.

Le 19 avril prochain, en l'église Saint-Sulpice, à seize heures, aura lieu un grand festival en l'honneur du maître Ch.-M. Widor, organisé par la « Société Widor » récemment fondée, à l'occasion de sa nomination comme « organiste d'honneur » de la paroisse où depuis 1870 il remplit ses fonctions avec l'autorité, la maîtrise et la haute conscience que l'on sait. Le programme comprendra des fragments des « Symphonies » pour orgue exécutés par Marcel Dupré, la « Symphonia Sacra » pour orgue et orchestre sous la direction de l'auteur, une allocution de M. l'abbé Duhamel, missionnaire diocésain, et un salut solennel. La cérémonie sera présidée par S. E. Mgr Verdier, cardinal-archevêque de Paris. Elle sera donnée au profit de la restauration des orgues de Saint-Louis des Invalides, à laquelle M. Ch.-M. Widor se consacre avec enthousiasme et persévérance. Ce sera un rare événement, de la qualité artistique la plus haute et la plus noble, que de voir réunis dans une même exécution le maître qui a édifié pour l'orgue le monument musical le plus considérable depuis J.-S. Bach, et son élève et successeur qui a porté aux quatre coins du monde et de la façon la plus glorieuse, les plus pures traditions de notre école française. Tous les amis, tous les administrateurs de Widor et de Dupré viendront en foule, ce jour-là, témoigner à l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts et à son interprète leur affectueuse sympathie et leur reconnaissance pour les joies artistiques dont ces deux grands musiciens les ont si souvent comblés.